

# du 13 au 20 OCTOBRE les enjeux du vote

EDITORIAL

Du 13 au 20 octobre vous allez élire vos représentants : *c'est un choix déterminant* pour l'ensemble des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation.

## Ces élections sont marquées par deux grandes nouveautés :

- **une modalité de vote exclusivement électronique**, que le Ministère a imposée, et dont la difficulté risque de décourager les électeurs
- **un vote pour les Comités techniques** (CT ministériel et académique) en plus du vote pour les CAP et les CCP (non titulaires).

Il s'agit de choisir des élus pour un mandat de quatre ans qui sauront par leur connaissance concrète du métier, leurs compétences, leur disponibilité et leur indépendance vous représenter efficacement. Tout au long des actes de gestion qui ponctuent votre carrière (CAP) et intervenir sur la définition et la mise en œuvre des politiques éducatives (CT).

## Ces élections revêtent une importance exceptionnelle et capitale :



Le résultat du vote constituera un message clair en direction des Gouvernements en place et à venir en 2012 :

- **pour condamner** les choix budgétaires et idéologiques en matière de politique éducative, dévastateurs pour le second degré et ses personnels :
  - suppressions massives de postes, réduction de l'offre de formation, réformes régressives imposées, renforcement des inégalités territoriales et entre établissements (assouplissement de la carte scolaire, démantèlement des ZEP, renforcement du pilotage par le local et des pouvoirs des chefs d'établissement),
  - attaques renforcées contre nos métiers, nos carrières et nos statuts au moyen de coups de force répétés, refus de toute revalorisation générale pour l'ensemble de la profession.
- **pour condamner** la politique de désengagement de l'État qui asphyxie tous les services publics dont celui d'Éducation, bat en brèche toutes les garanties collectives et les droits sociaux acquis : retraites, protection sociale... et aggrave les inégalités sociales et les injustices.



Frédéric LESNE  
SNES 78



Jean-Baptiste HUTASSE  
SNES 91



Jean-François GAY  
SNES 92



François Martin  
SNES 95

## Le choix des personnels devra donc s'exprimer clairement entre :

- **ceux qui soutiennent** ouvertement les réformes (lycée, livret de compétences, rapprochement du collège et du premier degré avec la bivalence prônée par certains, les nouvelles modalités d'évaluation, ou encore le raccourcissement des vacances d'été).
- **ceux qui ne souhaitent que le statu quo** et sont sans propositions et sans actions.
- **ceux qui en restent au stade du slogan** du fait de leur incapacité à couvrir tous les enjeux sur tous les terrains.
- **ceux qui en revanche**, exigent de ce Gouvernement par leur présence quotidienne, leurs initiatives, leurs actions et leurs propositions, une politique radicalement différente où l'État assume l'ensemble de ses missions dans l'intérêt des personnels, des élèves et du service public d'éducation.

**En votant SNES et FSU c'est ce dernier choix que vous effectuerez.**

## Voter SNES et FSU



Marie-Damienne  
ODENT

- **C'est faire entendre le refus des choix du Gouvernement** et l'exigence d'une autre politique.
- **C'est affirmer l'attachement au service public d'éducation** et à l'investissement pour l'avenir des jeunes, avancer des propositions pour une transformation du système éducatif permettant la relance de la démocratisation et assurant la reconnaissance de nos métiers et de nos qualifications, le respect de nos missions et de nos statuts par une revalorisation générale.
- **C'est, en évitant l'écueil de l'émiettement, confirmer l'adhésion des personnels à un syndicalisme représentatif, unitaire et offensif** qui est capable de faire entendre la voix de la profession, de construire un rapport de force et d'engager des luttes majoritaires, indispensables pour faire reculer le pouvoir. C'est aussi rappeler l'attachement des personnels de l'éducation au progrès social et à la justice.



Michel  
VIALLE

***Du 13 au 20 octobre :***  
**Votez et faites voter**  
**pour le SNES et la FSU**

**« Voter SNES, c'est voter FSU  
et voter FSU, c'est voter SNES »**